

## Responsabilisation mutuelle et Revues Conjointes Agricoles (RCA)

La responsabilisation mutuelle est un des principes directeurs du PDDAA. Au niveau national, les Revues Conjointes Agricoles (RCA) sont des instruments clés pour la concrétisation de cette responsabilisation et pour la mise en œuvre du Cadre de Résultats du PDDAA. Plus particulièrement, les RCA fournissent une plateforme pour l'évaluation des performances du secteur agricole et de l'efficacité de la mise en œuvre des engagements des intervenants étatiques et non étatiques, comme prévu dans les pactes du PDDAA, dans les plans nationaux d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et dans les accords de coopérations connexes.

### [Qu'est-ce que la responsabilisation mutuelle ?](#)

*La responsabilisation mutuelle est le processus par lequel deux parties (ou plus) se tiennent mutuellement responsables pour les engagements qu'elles ont volontairement pris l'une envers l'autre (les unes envers les autres).*

*De même, l'engagement des divers intervenants envers le processus est maintenu en grande partie à travers des mesures incitatives et à travers une volonté de protéger leur réputation et d'éviter des sanctions. Les conditions suivantes sont nécessaires dans un processus de responsabilisation mutuelle.*

- *Un agenda et des objectifs communs qui rassemblent tous les partenaires, en tant que base pour une action de coopération*
- *Des informations basées sur des critères de performance choisis d'un commun accord*
- *Un dialogue véritable et un processus de débat basés sur le consentement mutuel, des valeurs communes et une confiance commune*

Le ReSAKSS a réalisé des efforts en vue de renforcer les capacités des pays africains à entreprendre des RCA plus détaillées, plus inclusives et plus solides. En 2014, le ReSAKSS a mobilisé des efforts visant à évaluer les processus de revue agricole et à jeter les bases de la planification, de la coordination et de l'exécution de RCA plus solides dans sept pays pilotes – à savoir, le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, le Malawi, le Mozambique, le Sénégal et la Tanzanie. En 2015, le ReSAKSS a effectué des évaluations des RCA dans 11 nouveaux pays, en collaboration avec la CUA, le NPCA, *Africa Lead*, la Coalition des Acteurs Non Etatiques du PDDAA et le Consortium AGRODEP. Les 11 pays sont : le Bénin, le Burundi, la Côte d'Ivoire, la RDC, le Kenya, le Mali, le Niger, le Swaziland, le Togo, l'Ouganda et la Zambie. Également en 2015, le ReSAKSS, avec la collaboration des partenaires clés, a fourni un appui technique à la CEDEAO pour la réalisation d'une RCA au niveau régional. Avec un financement du COMESA, le Zimbabwe a réalisé l'évaluation de sa RCA en 2016. Ainsi donc, à ce jour, les évaluations ont été réalisées dans un total de 17 pays en plus de la zone CEDEAO.

En plus de mesurer le statut et la qualité des RCA ou des processus connexes dans lesquels une RCA « adéquate » n'existe pas encore, les évaluations ont permis de collecter et d'analyser des données sur les principaux indicateurs de résultats et de réviser les paysages institutionnels et politiques dans chaque pays, y compris les progrès dans la réalisation des principaux engagements.

Les conclusions des évaluations des RCA ont apporté une contribution importante au processus de RCA dans les pays, à l'établissement de rapports sous le couvert de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité

Alimentaire et la Nutrition, et à la préparation de la première revue biennale (RB) du PDDAA. Par exemple, les pays où des processus de RCA sont actuellement en cours, tels que le Ghana et le Malawi, ont incorporé les bonnes pratiques en matière de RCA ainsi que les recommandations découlant des évaluations réalisées lors de leurs réunions ultérieures. Pendant ce temps, les pays dans lesquels il n'existe pas de processus de RCA ont pris des mesures pour les mettre en place. Par exemple, le gouvernement du Burkina Faso a révisé un décret sur la création du processus de RCA dans le pays de manière à refléter les résultats de l'évaluation du processus national de revue concernant le caractère inclusif, la couverture thématique, l'établissement des rapports et la revue.

En 2017, le ReSAKSS a apporté son soutien aux efforts nationaux et régionaux de préparation de la première RB du PDDAA qui sera achevée en janvier 2018. Le ReSAKSS fournit un soutien technique et une assurance de qualité pour l'élaboration des rapports de la RB et, en collaboration avec Africa Lead, il participe également aux efforts de renforcement des capacités des personnalités qui vont faciliter les processus de la RB, y compris la validation des ateliers.

Téléchargez les rapports de RCA (en anglais) :

- Burkina Faso Agriculture Joint Sector Review Assessment Report | [DOWNLOAD](#)
- Ethiopia Agriculture Joint Sector Review Assessment Report | [DOWNLOAD](#)
- Ghana Agriculture Joint Sector Review Assessment Report | [DOWNLOAD](#)
- Malawi Agriculture Joint Sector Review Assessment Report | [DOWNLOAD](#)
- Mozambique Agriculture Joint Sector Review Assessment Report | [DOWNLOAD](#)
- Senegal Agriculture Joint Sector Review Assessment Report | [DOWNLOAD](#)
- Tanzania Agriculture Joint Sector Review Assessment Report | [DOWNLOAD](#)